

FICHE D'INSCRIPTION VACANCES DECEMBRE 2024

Du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025

TARIFS

Tarifs en €	Centre de Loisirs**					
Quotient Familial (QF)	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	Journée sans repas	Journée avec repas	Forfait semaine sans repas	Forfait semaine avec repas
0 - 400	4,00	5,24	6,00	7,24	25,00	31,20
400 - 600	5,50	7,08	8,00	9,58	35,00	42,90
600 - 800	7,00	9,30	10,00	12,30	45,00	56,50
800 - 1100	9,00	12,02	13,00	16,02	57,00	72,10
1100 - 2100	11,00	14,91	15,00	18,91	67,00	86,55
QF > 2100	13,00	18,61	17,00	22,61	76,00	104,05

CALCULEZ VOTRE FACTURE CENTRE DE LOISIRS

	Quantité		Tarif correspondant à votre QF	Total
Adhésion annuelle*		X	10 €	
Sortie**		X	7 €	
1/2 journée sans repas		X		
1/2 journée avec repas		X		
Journée sans repas		X		
Journée avec repas		X		
Forfait semaine sans repas		X		
Forfait semaine avec repas		X		
		X		
Total pour les vacances				



C'est le QF au 1er janvier 2024 qui doit être pris en compte

Inscription EXTERIEURS
Merci de compléter également la fiche de renseignement que vous trouverez sur notre site internet www.assqot.com
Merci pour votre compréhension

* Si vous n'avez pas déjà réglé votre adhésion 2024/2025 de 10 € par famille, merci de la prendre en compte lors de votre paiement. 1€ est reversé pour les aides JPA (Jeunesse au plein air).

** Si vous prenez le tarif journée ou demi journée au centre de loisirs, il faut ajouter le montant de la sortie de 7 € par enfant, elles auront lieu le mardi 24 décembre et le jeudi 2 janvier. La sortie est incluse dans le forfait semaine

FICHE D'INSCRIPTION VACANCES DECEMBRE 2024

Du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

DATE DE NAISSANCE :

AGE :

JOURS DE RESERVATION

Sorties mardi 24 décembre et jeudi 2 janvier		Décembre					Janvier				
		L	M	Me	J	V	L	M	Me	J	V
		23	24	25	26	27	30	31	01	02	03
Centre de loisirs	Matin										
	Cantine										
	Panier repas										
	Après midi										

Sorties :

Les sorties auront lieu le mardi 24 décembre et le jeudi 2 janvier. La sortie est incluse dans le forfait semaine, sinon, il faut ajouter 7 € par sortie.

Repas :

Les repas sont commandés une semaine avant le début des vacances. Si nous recevons l'inscription passé ce délai, le repas ne pourra pas être assuré par la cantine, il vous faudra fournir à votre enfant un panier repas. Merci pour votre compréhension.

INFORMATIONS CAF

N° ADHERENT CAF :

QUOTIENT FAMILIAL (au 01/01/2024) :

Sans informations sur votre n°adhérent CAF et sur votre QF nous facturerons au tarif le plus haut.

Toute inscription reçue non accompagnée du règlement vous sera retournée sans être prise en compte.

Nom du responsable :

Téléphone :

Date :/...../.....

Signature du responsable :